

ERF Fréjus-St Raphaël – 1999

• Décision 27, p. 88 – Au sujet du nucléaire en Polynésie Française

Le synode national relaie la demande du Synode de l'Eglise Evangélique de Polynésie Française, à savoir :

- que soit menée une enquête épidémiologique sur les conséquences des essais nucléaires, atmosphériques et souterrains, sur la santé de la population polynésienne, et tous les travailleurs qui sont intervenus sur les sites de Mururoa et Fangataufa ;

- que soient désignées de nouvelles commissions indépendantes ayant pleinement accès à toutes les archives relatives à ce problème, y compris les archives militaires ;

- que les sites de Mururoa et de Fangataufa soient surveillés de manière permanente.

Pour cela le Synode sollicite le président de la Fédération Protestante de France afin qu'il présente cette requête auprès des pouvoirs publics.